

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous avons l'honneur de vous convier à l'assemblée générale de l'association de Chasse de Greneville qui se tiendra **à la ferme 7 bis rue de la forge**

Le vendredi 25 septembre 2026 à 18 h

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Rapport du Président sur la saison écoulée
- ◆ Rapport financier (*)
- ◆ Renouvellement des membres sortants
- ◆ Rémunération des terres sur place
- ◆ Cotisations saison 2026/2027 (**)
- ◆ Divers
 - (*) En lien avec le rapport financier
 - Projet de résolution unique : modifications des statuts – Article 6 : les fonctions du bureau, Article 11 : l'organisation des services → enrichissement du règlement intérieur pour les futures saisons en regard des décisions prises lors de l'AGO
- **Chers adhérents à l'association de chasse**, nous vous demandons de venir munis de pièces justificatives : permis de chasser accompagné de la validation pour la période cynégétique 2026/2027 et votre assurance de chasse
- ***(**) remise des cartes, des bagues pour PETITS GIBIERS en échange du règlement signé, du solde de l'action de chasse et de la copie des justificatifs***

Nous comptons sur votre présence.

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, et suivant les statuts, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, *étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 10 mandats.*

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

LE BUREAU,

✂-----
BON POUR POUVOIR

Monsieur ou Madame (1) _____

N'assistera pas à l'assemblée annuelle de l'association de chasse de Greneville en beauce du 26 septembre 2026 et donne pouvoir à

Monsieur ou Madame (1) (2) _____ *adhérent(e) pour le (la) représenter*

Signature

(1) *À compléter*

(2) *Rappel des droits de vote :*

<i>Propriétaire</i>	<i>: 1 voix par tranche de 5 hectares.</i>
<i>Exploitant</i>	<i>: 1 voix par tranche de 20 hectares.</i>
<i>Membre du Bureau Chasseur</i>	<i>: 2 voix</i>
<i>Chasseur commune et actionnaire</i>	<i>: 1 voix</i>

*A remettre durant l'Assemblée Générale Ordinaire
ou au **préalable par courriel** : chasse.greneville@orange.fr*